AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C0132
FR0000130338-FS0101

30 janvier 2026

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

VALEO

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 30 janvier 2026, la société The Capital Group Companies, Inc.[1] (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 28 janvier 2026, le seuil de 5% des droits de vote de la société VALEO et détenir 13 799 401 actions VALEO[2] représentant autant de droits de vote, soit 5,62% du capital et 5,0001% des droits de vote de cette société[3].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions VALEO sur le marché.

[1] Agissant en qualité d'« *investment adviser* » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International Inc (CGI).

[2] Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 240 981 actions VALEO pour le compte de fonds (non prises en compte dans la détention visée au 1er alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.

[3] Sur la base d'un capital composé de 245 607 624 actions représentant 275 984 538 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.